

le p'tit
Bulletin
du **Lezééen**

N°24
ÉTÉ 2020



2

Portrait d'Olivier
Gayet, nouveau
maire de Lezay

10

Bilan des marchés
pendant le
confinement

14

Catalogue en ligne
de la médiathèque

16

Agenda de l'été



PORTRAIT

Olivier Gayet, nouveau maire de Lezay

Bonjour, pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs ?

J'ai 45 ans, je suis marié avec deux enfants. Je suis originaire de Parthenay où j'ai fait une grande partie de ma scolarité. J'ai ensuite étudié à l'université de Poitiers (DEUG en administration économique et sociale). Parallèlement, sportif et pratiquant l'équitation, je me suis ensuite tourné vers l'enseignement de cette discipline. Depuis 1999, j'ai exercé au « Loup-Garou » comme moniteur et animateur auprès de classes vertes et séjours de vacances.

Quelles ont été vos motivations pour devenir maire ?

Élu conseiller municipal en 2014 aux côtés de Christian Maireau, j'ai pu découvrir le fonctionnement, la gestion communale et m'investir pour Lezay. Je me suis tout d'abord engagé dans mes domaines de compétences sur les projets environnementaux et scolaires puis j'ai pris la charge du dossier bâtiment-voirie en tant qu'adjoint sous le mandat de Jean-Jacques Dempuré depuis 2017.

Cette expérience de la vie citoyenne a conforté mon désir d'investissement pour les Lezéens.

Étant en congé parental depuis 2 ans, j'ai mis entre parenthèses ma carrière professionnelle, ce qui me libère et me permet d'être pleinement disponible pour le mandat qui débute.

Comment envisagez-vous d'exercer vos fonctions ?

La fonction de maire est une grande responsabilité que j'assumerai complètement pour le bien de nos concitoyens. Je me suis entouré d'une équipe d'adjoints et de conseillers municipaux motivés, et riches de compétences complémentaires. Je serai à l'écoute des Lezéens avec le désir de réaliser des projets favorisant le lien entre les habitants et le conseil, soutenir les associations, les entreprises et agriculteurs de la commune dans la limite de nos compétences municipales. ■

Le p'tit bulletin du Lezéen

Bulletin municipal de Lezay – édition Été 2020

Directeur de la publication : Olivier Gayet

Commission Communication : Frédérique Binet,

Didier Desprez, Jacqueline Quintard-Melouki,

Pamela Lucas, Elisabeth Marchand, Nicky Marescot, Patrick

Morin, Amandine Parvault, Sébastien Suire, Michaël Tribot

En libre téléchargement sur le site www.mairie-lezay.fr

Reproduction autorisée à condition d'en citer la source.

Crédits photos : équipe municipale ou mairie de Lezay sauf mention contraire.

Conception : Patrick Grimaldi – pgrimaldi@me.com

Tél : 06 08 49 08 72

Impression : Imprim'R.I.C 79190 Sauzé-Vaussais

Tél : 05 49 07 45 37

Tiré à 1200 exemplaires / Dépôt légal à parution / Diffusion gratuite



5 rue du Parc 79120 Lezay
Tél : 05 49 27 80 00
secretariat@mairie-lezay.fr

La mairie de Lezay vous accueille :

- les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- le mercredi de 14h à 17h
- le samedi de 9h à 12h. Permanence d'un élu à votre écoute de 10h à 12h.

SOMMAIRE

PORTRAIT

Olivier Gayet, nouveau maire de Lezay .. p.2

INFOS ADMINISTRATIVES

Composition des Commissions et délégations municipales p.4

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

De nouveaux espaces naturels pour préserver la biodiversité remarquable p.7

BÂTIMENTS ET VOIRIE

Réaménagement du gymnase p.8

ENFANCE-JEUNESSE

Pass'Sports et Culture p.10

NOS AÎNÉS

La vie continue à l'EHPAD pendant le confinement p.11

ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

Info canicule p.11

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Aides économiques aux employeurs en difficulté p.12

Nouveaux horaires des commerçants et services p.13

ACTIVITÉS CULTURELLES

Redécouvrez la Médiathèque de Lezay .. p.14

ACTIVITÉS SPORTIVES

Piscine d'été : ouverte sous conditions .. p.15

AUTRES ACTUALITÉS ASSOCIATIVES

Les sections du Foyer Rural face à la pandémie du Covid-19 p.15

AGENDA

Programme de la Fête nationale du 14 juillet p.16

Animations pendant l'été en Mellois p.16

Chers concitoyens,

Vous avez entre les mains le premier exemplaire du P'tit Bulletin réalisé par la nouvelle équipe municipale élue le 15 mars dernier. Pour cause de confinement généralisé, nous avons pris nos fonctions fin mai et déterminé le 3 juin la composition des commissions dont la Commission Communication, chargée de l'élaboration de ce journal.

En dépit d'un délai plutôt serré, nous avons souhaité dès ce numéro d'été vous donner à voir la nouvelle maquette de votre bulletin municipal. Notre objectif : valoriser tout ce qui se vit à Lezay et partager les informations au sein de notre commune. Car il s'en passe des choses à Lezay, même en cette période post-confinement !

C'est pourquoi à côté des informations de la municipalité une large place est laissée aux associations et acteurs économiques qui font vivre la commune. Nous avons veillé à recueillir un maximum d'informations en sollicitant les collectifs comme le Foyer rural ou l'Union des Commerçants et Artisans de Lezay (UCAL). Pour le prochain numéro, nous invitons les Lezéens à nous transmettre en mairie leurs informations afin que nous puissions les diffuser régulièrement dans le P'tit Bulletin du Lezéen, votre journal.

Nous sommes preneurs de vos contributions et suggestions pour améliorer le prochain numéro. N'hésitez pas à nous faire un retour. Le prochain numéro paraîtra à l'automne.

Et d'ici là, bel été à tous les Lezéens !

Le Conseil municipal

INFOS ADMINISTRATIVES

Mellois en Poitou

En raison du second tour des municipales le 28 juin, le conseil communautaire Mellois en Poitou a reporté son installation au 16 juillet, date à laquelle le président et les vice-présidents seront élus.



Parmi l'équipe municipale de Lezay, ont été élus comme conseillers communautaires : Olivier Gayet, Frédérique Binet, Patrick Morin et Cindy Larmoyer (suppléante).

Opération Vacances Tranquilles

Durant votre absence, et quelles qu'en soient les raisons (vacances, maladie, professionnelle), la gendarmerie peut effectuer des passages à votre domicile dans le cadre du service, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de cambrioler votre domicile. Un questionnaire d'inscription est disponible en mairie ou à la gendarmerie.

Respect du voisinage

L'article 5 de l'arrêté préfectoral du 22 avril 2016 précise que « les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse, perceuse, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être exécutés que les jours ouvrables du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h ».

Par ailleurs, l'article 6 stipule que « les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière intempestive et répétée ».

Accueil des nouveaux habitants et des bébés nés dans l'année

La municipalité convie tous les nouveaux habitants ainsi que les familles ayant accueilli un bébé dans l'année à une rencontre d'accueil samedi 12 septembre à 11h, dans le parc Honoré Canon. N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie pour être invité !

Composition des commissions et délégations municipales

Lors de la première réunion du nouveau conseil municipal qui s'est tenue lundi 25 mai, le maire et les adjoints ont été élus ainsi qu'un conseiller délégué. Le 3 juin, une seconde réunion a permis de constituer les commissions et de nommer les représentants sur les différentes délégations municipales.



Olivier Gayet
Maire



Jacqueline Quintard-Melouki
1^{ère} adjointe



Sébastien Suire
2^{ème} adjoint



Élisabeth Marchand
3^{ème} adjointe



Michaël Tribot
4^{ème} adjoint



Didier Despretz
Conseiller délégué

Commission

Urbanisme et environnement

Jacqueline Quintard-Melouki (Présidente), Frédérique Binet, Didier Desprez, Claire Faucon, Yannick Girard, Cindy Larmoyer, Patrick Morin.

Commission

Bâtiments et voirie communale :

Michaël Tribot (Président), Bernard Barillot, Philippe Berland, Camille Billard, Didier Desprez, Olivier Gemot, Yannick Girard, Patrick Morin, Sébastien Suire.

Commission

Marché forain et marché aux bestiaux

Sébastien Suire (Président), Bernard Barillot, Gérard Blavette, Claire Faucon, Olivier Gemot.

Commission

Projets citoyens et vie économique

Élisabeth Marchand (Présidente), Frédérique Binet, Claire Faucon, Pamela Lucas, Nicky Marescot, Amandine Parvaud.

Commission Communication

Élisabeth Marchand (Présidente), Frédérique Binet, Didier Desprez, Pamela Lucas, Nicky Marescot, Patrick Morin, Amandine Parvaud, Jacqueline Quintard-Melouki, Sébastien Suire, Michaël Tribot.

Commission

Sports, Associations et Animations

Didier Desprez (Président), Bernard Barillot, Philippe Berland, Camille Billard, Pamela Lucas, Nicky Marescot, Patrick Morin.

Commission Finances

Olivier Gayet (Président), Didier Desprez, Yannick Girard, Élisabeth Marchand, Jacqueline Quintard-Melouki, Sébastien Suire, Michaël Tribot.

Commission communale

d'appel d'offres

Titulaires : Yannick Girard, Patrick Morin, Michaël Tribot.
Suppléants : Frédérique Binet, Claire Faucon, Sébastien Suire.

Délégués à la Fédération française des Marchés de Bétail Vif (F.M.B.V.)

Titulaires :
Olivier Gayet, Sébastien Suire,
Suppléants :
Bernard Barillot, Olivier Gemot.

Déléguée

au Collège Jean Monnet de Lezay

Jacqueline Quintard-Melouki.

Déléguées

à l'école maternelle du Parc de Lezay

Claire Faucon,

à l'école élémentaire du Chêne de Lezay

Jacqueline Quintard-Melouki.

Délégués au comité de jumelage

Frédérique Binet, Patrick Morin.

Délégués au Centre National d'Action Sociale (CNAS)

Michaël Tribot (Délégué des élus) et Laurent Bertaud (Délégué des agents).

Délégués au Syndicat intercommunal d'Approvisionnement en Eau Potable de Lezay (S.I.A.E.P.)

Titulaires :
Claire Faucon, Olivier Gayet,
Suppléants :
Yannick Girard, Sébastien Suire.

Délégués au syndicat intercommunal de Voirie de Lezay, Saint-Coutant et Vançais

Bernard Barillot, Philippe Berland, Michaël Tribot.

Délégués représentant la Commune de Lezay au SIEDS

Frédérique Binet (titulaire),
Élisabeth Marchand (suppléante).

Correspondant Défense

Patrick Morin.

Référents pour les instances de la Communauté de Communes Mellois en Poitou

Référente assainissement :
Claire Faucon,

Référent déchets : Olivier Gemot,
Référentes écoles :
Élisabeth Marchand
et Jacqueline Quintard-Melouki,

Référente urbanisme – application du droit des sols
Frédérique Binet,

Référents urbanisme – études de planification territoriale (PLUi-H – plan de paysage / études des zones humides, diagnostic agricole, etc.) :
Jacqueline Quintard-Melouki et Sébastien Suire.

Commission de révision de la liste électorale

Philippe Berland (titulaire)
et Olivier Gemot (suppléant).

BRÈVES

■ Le **ramassage des ordures ménagères** est décalé au jour suivant la collecte habituelle dans la semaine du 14 juillet, soit pour le bourg, le vendredi 17 juillet à la place du jeudi.

■ Une **matinée « Entretien collectif du cimetière »** est organisée **samedi 5 septembre** de 9h à 12h. Prenons soin de ce lieu de souvenir tous ensemble, conseillés par les agents du service « Espaces verts ». Apportez vos gants et binettes. Apéritif offert en fin de matinée.



■ La **circulation en voiture est interdite dans les allées du cimetière**.

Un parking se tient à disposition des familles et des visiteurs à l'entrée du cimetière. Merci de respecter le travail de revégétalisation effectué par les agents municipaux dans le cadre de l'application de la loi contre l'utilisation des produits phytosanitaires.

■ La préfecture des Deux-Sèvres rappelle l'**interdiction de brûlage des déchets verts** qui doivent être traités selon des procédés respectueux de l'environnement et de la réglementation : broyage, compostage, collecte en déchetterie.



■ Une convention a été signée courant juin entre la mairie et M. Thierry Jayat, éleveur, relative à la **fauche et la récupération de meules de foin** sur les parcelles communales situées à l'entrée sud de Lezay, sur la route de St Coutant, à titre gracieux. Cette opération efficace a permis de dégager du temps pour nos agents communaux par ailleurs très sollicités à cette période.



Entretien des trottoirs et autres espaces publics

Depuis 2017, la commune de Lezay s'est engagée dans une démarche environnementale forte en abandonnant l'usage des produits phytosanitaires sur les espaces publics, conformément à la loi du 6 février 2014.

Nos agents des espaces verts ont vu leur charge de travail augmenter. Dans le bourg, ils passent de nombreuses heures à désherber les trottoirs. Ce travail serait allégé si chaque habitant désherbaît manuellement son pied de mur devant chez lui.

Rappelons que l'entretien des trottoirs, même s'ils appartiennent au domaine public, relève de chacune et de chacun d'entre nous : désherbage

en été ou déneigement en hiver sont donc sous notre responsabilité partagée. Nous invitons les Lezéens à participer à cet entretien régulier : arracher les herbes indésirables, enlever les feuilles au sol, entretenir les haies en bordure de voie publique, dégager le caniveau...

Ceux qui le souhaitent peuvent aussi fleurir le pied de mur : il suffit de se faire connaître en mairie pour recevoir un semis adéquat.

La municipalité remercie les habitants des hameaux qui régulièrement, prennent l'initiative d'entretenir les abords collectifs.



■ L'étang de pêche derrière le parc et la mare de Teillé ont été rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite par la réfection de cheminements stabilisés et l'installation de pontons.

**Chaque habitant est acteur de l'image de la commune.
Merci de votre participation !**

LE SAVIEZ-VOUS ?

Quelques astuces simples et efficaces pour débarrasser votre trottoir des mauvaises herbes :

- ★ Utilisez binettes, rasettes, couteaux et autres outils à désherber pour déloger les végétaux entre les pavés ou dans les graviers.
- ★ Arrachez à la main les plantes aux racines plus coriaces (pissenlits, chardons...)

De nouveaux espaces naturels pour préserver la biodiversité remarquable

Le Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle Aquitaine est propriétaire de deux petites parcelles près du château de Lezay. Il souhaite étendre son périmètre d'intervention. Ce site est en effet riche en biodiversité avec la présence de plusieurs orchidées, de la fritillaire pintade, de la gentiane pneumonanthe, mais aussi des batraciens dont la grenouille rousse. L'objectif est de les préserver en maintenant une activité agricole de type pâturage ou fauche. Certains propriétaires sont susceptibles d'être contactés par cet organisme dans les semaines à venir.



- 1 Orchis bouc
- 2 Orchis pyramidal
- 3 Gentiane pneumonanthe
- 4 Grenouille rousse



Plantation de haies et création de mares

Le Conservatoire est également mandaté par le syndicat de la vallée du Clain (dont nous faisons désormais partie) dans le cadre d'un Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) en vue de l'amélioration de la qualité des eaux.

À cet effet, il est prévu un programme de plantations de haies et de création de mares. Un étudiant de BTS du lycée agricole de Melle, Thomas Martin, va étudier la faisabilité de ces projets dans le cadre d'un stage effectué cet été à Lezay.

Plateforme de déchets verts à Lezay

Horaires d'ouverture

Platane (château)	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
15H-18H				15H-18H		10H-12H
14H-17H				14H-17H		14H-17H

Les déchets verts produits par les habitants de la communauté de communes peuvent être déposés dans toutes les déchèteries mais également sur la plateforme de déchets verts à Lezay.



Déchèterie Chey

Horaires d'ouverture

Perche	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
9H-12H				9H-12H		14H-17H

Déchèterie Rom

Horaires d'ouverture

Perche	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
14H-17H				9H-12H	14H-17H	9H-12H

Déchets admis pour les 2 déchèteries



INFORMATION : la communauté de communes a pour projet la création d'une déchèterie sur la commune de LEZAY en remplacement des déchèteries de CHEY et ROM. L'ensemble des déchets pouvant être collectés sur le territoire y seront présents.

RECONNAÎTRE LE MOUSTIQUE TIGRE ?

- Il est rayé noir et blanc
- Il est très petit (5 mm) (moins d'une pièce de 1 centime)
- Se pique est douloureuse
- Il pique durant la journée (ce n'est pas lui qui vous empêche de dormir la nuit)

ars
www.moulinette-moustiques.ars.com/le-zay

Que faire ?

COUPEZ L'EAU aux moustiques tigres !

Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 œufs, même dans de très petites quantités d'eau.

C'est la clé ! Il faut agir : RÉDUIRE, SUPPRIMER LES EAUX STAGNANTES !

★ Plutôt que de jeter l'eau de cuisson de vos pâtes, riz ou pommes de terre, récupérez-la pour la verser sur les herbes indésirables ! Elle a des propriétés de désherbant naturel.

ATTENTION l'eau de javel, le sel ou encore le vinaigre, parfois conseillés pour désherber le trottoir, sont à proscrire. Ces usages sont en effet nuisibles pour les eaux de surface et souterraines.

La Commission Bâtiments et Voirie a commencé ses travaux fin juin avec de nombreux chantiers en cours de réalisation ou en projets. Le P'tit Bulletin vous tiendra informé régulièrement de l'avancée de ces travaux. En raison du Covid-19, plusieurs chantiers ont été reportés à l'automne, voire au printemps 2021, notamment les travaux d'accessibilité et d'amélioration thermique de la salle des fêtes qui seront entrepris de mi-janvier à fin avril prochain. Elle ne pourra pas accueillir de public pendant cette période.

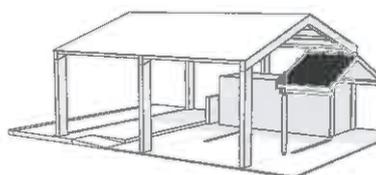
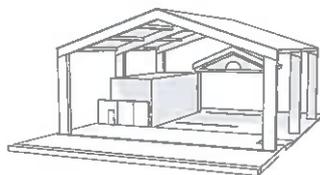
Fin des travaux de la mairie et du Foyer rural

Les travaux d'accessibilité de la mairie et du Foyer rural sont à présent terminés. Les personnes à mobilité réduite peuvent désormais y accéder ainsi qu'à la salle des conseils et des mariages grâce à deux ascenseurs, l'un en extérieur et l'autre à l'intérieur. Ces travaux ont aussi été l'occasion de réaménager l'entrée du Foyer avec plusieurs salles et des sanitaires refaits à neuf. Cette rénovation se termine par une réfection complète des bureaux d'accueil de la mairie et du bureau du maire qui sera désormais à l'étage. Ce dernier volet a été réalisé par nos agents municipaux avec efficacité et professionnalisme. Merci à eux pour leur engagement !



Réaménagement du Gymnase

Le gymnase est propriété de la commune de Lezay, qui en assure également sa gestion. Le projet de réaménagement du gymnase prévoit deux phases de travaux.



L'intérieur du gymnase va bénéficier d'un rafraîchissement avec l'aide des bénévoles du Handball club de Lezay. Merci pour leur implication !

Phase 1 Réfection de l'entrée du gymnase tout en sécurisant l'accès aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR)

Le projet prévoit la création d'une dalle en béton désactivé drainant les eaux pluviales à l'entrée du bâtiment ainsi que le changement de la porte principale. Une vaste structure alu toilée de 100m² (tivolis) sera mise en place. Cette structure démontable pourrait occasionnellement servir pour d'autres manifestations de grande ampleur sur la commune. L'aménagement de l'entrée permettra ainsi d'assurer l'accessibilité du gymnase aux personnes à mobilité réduite.

Phase 2 Mise aux normes des tribunes et sanitaires, et projet d'extension

Un architecte a été récemment mandaté pour la remise aux normes des tribunes, des sanitaires et pour l'étude d'une extension. L'idée étant de valider ce projet en octobre-novembre, avec les demandes de subvention, afin de budgéter et lancer le projet en début d'année 2021. Le début des travaux sera à programmer en étroite collaboration avec les utilisateurs, en mai-juin 2021.



Stade municipal

Mise aux normes du système électrique

Les travaux de remise aux normes et en service de l'ensemble des éclairages des stades d'honneur et annexe, permettront notamment de dissocier l'éclairage des deux stades selon leur utilisation, générant de futures économies d'énergie.

Les travaux seront effectués en août 2020 par la société INEO.

Projet de création d'un pôle informatique du Lezayen

À l'initiative d'un habitant de Lezay, une dynamique d'animation et de formation à l'utilisation de l'outil informatique est en préparation sur la commune. La municipalité soutient cette démarche qui facilitera l'accès au numérique à l'ensemble des Lezéens et des habitants de l'ancien canton.

Le conseil municipal a décidé d'aménager à cet effet une partie des locaux de l'ancienne imprimerie situés rue de la Petite Rivière dont le bâti hors d'air et hors d'eau est très sain. La superficie de ce local sera de 79m² avec un hall d'entrée donnant sur une grande salle où pourraient être installés une quinzaine de postes informatiques. Cette salle disposera également de toilettes mixtes (accessibles aux personnes à mobilité réduite) qui seront créées.

Cet endroit pourrait à terme devenir un point stratégique pour la création de pépinières d'entreprises, d'espaces de travail partagé (co-working) ou pour accueillir des associations qui porteraient des projets semblables. Un certain nombre d'équipements ou de services pourraient ainsi être partagés.



Entretien des pelouses

L'ensablage des terrains a été effectué en début d'été. Une aération des pelouses des grands stades (honneur et annexe), à l'aide d'un scarificateur, est également programmée cet automne. Ces opérations d'entretien permettront aux pelouses de mieux résister aux précipitations hivernales.

Installation d'abris de touche pour le stade annexe

Deux nouveaux abris de touche couverts de 3 m de large sur 2 m de haut seront mis en place par nos agents municipaux sur le stade d'honneur. Les actuels bancs de touche seront déplacés au stade annexe.

Les bénévoles de l'Union Sportive Lezéenne (club de foot) contribueront également à l'entretien des locaux du stade cet été. Sont prévus le nettoyage des façades de bâtiments du stade et le rafraîchissement en peinture (fournie par la municipalité). Merci aux membres de l'USL pour leur implication !



Les agents municipaux disposent désormais d'un nouvel engin télescopique polyvalent pour réaliser leurs missions techniques sur la commune.

Les agents municipaux tondent régulièrement les stades, ce qui représente un peu plus d'une journée de travail par semaine au printemps.



Programme d'été à Chat Perché (3-11 ans)

La structure d'accueil de loisirs Chat perché accueillera 34 enfants de 3 à 11 ans pour cinq semaines d'activités du 6 juillet au 7 août. Le dispositif sanitaire a pu être allégé avant le début des activités. Le programme prévoit des semaines à thème (mythologie, nature, forêt enchantée, jardiniers en herbe...) avec une sortie à la journée chaque semaine. Renseignements et inscriptions (à la journée ou à la semaine) auprès de Céline Michelet, directrice.

Tél : 05 49 29 58 41 ou chatperche@melloisenpoitou.fr

Programme d'été à l'Espace Jeunes (11-17 ans)

Les restrictions du Covid-19 limitent le nombre de jeunes accueillis dans les locaux de l'Espace Jeunes à 10. C'est pourquoi les activités seront organisées au maximum en extérieur, encadrées par trois animateurs, avec plusieurs sorties, dont une avec nuitée en Vendée. Inscription à la journée par mail auprès du directeur.

Fermeture du 10 au 26 avril.

Tél : 05 49 29 44 46 ou

kairo.hernandez@melloisenpoitou.fr

Journées multi-activités pour les enfants

Des journées multi activités sont proposées pour les enfants de 7 à 13 ans, licenciés ou non, par le club de Handball de Lezay en juillet (du 6 au 10 et du 13 au 18) puis en août (du 17 au 21 et du 24 au 28).

Inscription obligatoire.

Renseignements auprès de l'animateur :

flavien.griveau@outlook.fr ou Tél : 06 14 42 36 00.

Préparation de la rentrée scolaire

Après avoir annoncé sa fermeture en avril, l'Inspection académique a accepté de maintenir le poste supplémentaire "Plus de Maître que de Classes" dans notre école, suite aux courriers des parents d'élèves et de la municipalité. L'école élémentaire accueillera donc 142 élèves (nombre des inscriptions à fin juin) dans 6 classes avec un maître supplémentaire. L'école maternelle constate en revanche une baisse régulière des inscriptions. Pour cette année, les trois classes seront maintenues avec l'accueil d'élèves en Toute Petite Section. Les protocoles sanitaires mis en place par les équipes enseignantes sur les deux écoles et au collège seront, nous l'espérons, encore allégés à la rentrée pour faciliter le retour de tous les enfants dans les meilleures conditions et la réalisation des projets prévus pour l'année.

Recrutement des Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP)

En Deux-Sèvres, l'association Départementale des Jeunes-Sapeurs-Pompiers des Deux-Sèvres coordonne la formation et l'encadrement de plus de 300 JSP au sein des vingt-sept divisions réparties sur le territoire départemental.

La formation débute à 13-14 ans.

Organisée en quatre cycles sur quatre années et encadrée par des sapeurs-pompiers formés, elle se déroule généralement les mercredis ou les samedis au sein des casernes. Elle est composée de cours théoriques et pratiques, de sport et d'initiation aux différentes facettes de l'activité, mais aussi de rencontres sportives, manœuvres, défilés ou événements.



Afin de faciliter l'hébergement des JSP lors de leurs astreintes sur Lezay, l'Union Régionale des Foyers Ruraux qui gère la Maison Augereau, met à disposition des jeunes pompiers des logements à tarif très abordable, situés dans l'Annexe de la Maison Augereau. Un beau geste pour soutenir l'engagement des jeunes au service de la collectivité !

À Lezay, une série de tests de recrutement sera organisée le 19 septembre au Centre d'Incendie et de Secours de la commune. Elle comprendra trois épreuves sportives : un grimper d'échelle de six mètres (test de vertige), une épreuve de course à pied (test du Luc Léger) et une épreuve de tractions, ainsi qu'une épreuve de mathématiques et une rédaction, et un entretien avec un jury. De plus, une attestation de capacité à nager cinquante mètres devra être fournie.

Renseignements :

lezay@adjsp79.fr

Tél : 06 71 37 24 86

Pass'Sports et Culture

La municipalité offre à tous les enfants lezéens, du CP à la 3^e, une réduction de 30 € sur leurs activités sportives ou culturelles dans des structures présentes sur le territoire communal ou, si l'activité n'existe pas à Lezay, dans d'autres communes de la Communauté de Communes. Cette aide peut également être sollicitée par les familles pour les voyages scolaires proposés par les établissements scolaires publics du territoire communal. En 2019-2020, plus d'une centaine de Pass'Sports et Culture a été financée.

Renseignements en mairie.

L'ensemble du personnel des établissements s'est fortement mobilisé pour prendre soin des résidents dans le respect des règles sanitaires et même fêter leurs anniversaires ! Aucun cas de Covid-19 n'a été détecté à l'EHPAD Fondation Dussouil de Lezay, ni au village de retraite.

Nathalie Lucquiaud et Isabelle Berthe, les deux animatrices, n'ont eu de cesse tout au long du confinement de proposer des activités aux résidents de l'EHPAD, incluant des sorties dans les espaces verts alentours. Elles ont également créé une page Facebook sur laquelle elles ont très régulièrement publié des nouvelles des résidents pour les diffuser à leurs familles, privées de visite.

L'espace de rencontre des résidents avec les familles, baptisée « la papoterie » a évolué en cours de confinement : d'abord séparées par une longue table et une porte vitrée, les familles ont pu se retrouver autour d'une table, masqués.

L'animation de groupe a pu recommencer à partir du 10 juin car la grande salle permet de respecter les règles de distanciation. Au programme pour la reprise, le dénoyautage des cerises pour que les cuisines puissent confectionner un bon clafoutis maison.

L'accueil de jour « Le temps des cerises » est à nouveau ouvert et les animations reprennent leur rythme. Cependant, le vide-grenier du village de retraite qui se tenait depuis quelques années le premier dimanche de septembre n'aura pas lieu en 2020.



L'équipe municipale tient à remercier l'ensemble des Lezéens pour la solidarité dont ils ont fait preuve et l'attention qu'ils ont portée aux autres pendant cette période de pandémie et de confinement. Nous savons que des solidarités spontanées se sont organisées entre familles, entre voisins pour faire les courses, prendre des nouvelles, veiller les uns sur les autres. Merci également aux enfants et leurs familles qui ont soutenu et encouragé les personnels soignants et les autres professionnels qui ont poursuivi leur activité pendant le confinement pour nous permettre de le vivre le plus sereinement possible : commerçants de proximité, agriculteurs, enseignants, postiers, livreurs, éboueurs...

Distribution de masques

La municipalité a acheté et distribué à tous les habitants de Lezay 2200 masques lavables aux normes AFNOR, fabriqués localement en coton.



Défibrillateurs



La commune a installé 5 défibrillateurs dans des espaces publics fréquentés du bourg. Ils sont à la disposition des citoyens pour intervenir en cas d'urgence sanitaire sur une personne en arrêt cardiaque. Il suffit de décrocher l'appareil et d'écouter les indications enregistrées pour l'utiliser.

Pensez-y ! Ils sont vérifiés toutes les semaines.

Ils sont situés :

- sous l'avancée des Halles aux volailles, côté salle des fêtes,
- à l'entrée des Halles alimentaires, côté place de l'église,
- à l'entrée extérieure du Gymnase, rue de Melle,
- au marché aux bestiaux,
- au club-house du stade.

Info Canicule

Les personnes âgées ou vulnérables peuvent bénéficier d'un suivi par les services municipaux : appels téléphoniques réguliers, conseils de prévention en cas de fortes chaleurs... Chacun peut signaler un proche ou un voisin qui lui semble pouvoir être concerné par cet accompagnement. L'inscription sur la liste pour la mise en place du suivi se fait sur la base du volontariat, après contact avec la personne.

N'hésitez donc pas à solliciter la mairie.



L'Union des Commerçants et Artisans de Lezay (UCAL) regroupe une trentaine de membres, soit environ les 2/3 des acteurs économiques de la commune.

Trois questions à Bruno Thomas, son président :

Quel a été l'impact du confinement ?

C'est variable selon la nature de l'activité. Bien entendu, les bars et restaurants ont été davantage impactés par la fermeture. La plupart a sollicité les aides publiques mises en place (Etat, Région) mais le versement est souvent long à intervenir. Pour les artisans, ils ont pu poursuivre les chantiers en cours ou déjà prévus. Mais l'effet risque de se faire sentir avec retard car pendant toute cette

période, ils n'ont pas pu prospecter ou faire des devis pour les futurs chantiers.

Quels sont les projets de l'UCAL ?

Notre événement phare de l'automne, le Salon Vin&Terroir devrait se tenir fin octobre, sous réserve des conditions sanitaires. Tous les exposants de l'an passé seraient prêts à y participer.

Que peut faire la municipalité pour vous soutenir ?

Nous avons rencontré le nouveau maire pour faire le point. Il y a eu des demandes particulières auxquelles les services municipaux ont rapidement répondu comme l'installation d'une structure bâchée devant Le P'tit Berland. Au niveau collectif, nous serions intéressés de revoir la signalétique dans le bourg et les hameaux afin de rendre plus visible les différents commerces et services existants.

Aides économiques aux entreprises en difficulté

La communauté de communes Mellois en Poitou a mis en place un fonds d'aide économique à destination des entreprises en difficulté suite à la crise sanitaire du COVID19 avec l'objectif d'1 million d'euros dont 500 000 € versés par la communauté de communes et 500 000 € apporté par les communes volontaires.

L'objectif est de répondre aux besoins en trésorerie des très petites entreprises et associations touchées par la crise et qui participent à l'attractivité du territoire, et ainsi de sauvegarder l'emploi local. Sont concernés particulièrement les commerces, les entreprises artisanales, de services de proximité, des secteurs du tourisme, de la culture et des loisirs, de la production et de la transformation agricole. L'objectif est de compléter les dispositifs nationaux et/ou régionaux d'aides existants.

La commune de Lezay a décidé lors du conseil municipal du 8 juillet 2020 de participer à ce fonds.

Sont éligibles les entreprises et associations employeuses dont le siège social se situe sur le territoire de Mellois en Poitou, dont l'effectif est de 10 Équivalents Temps Plein maximum et ayant connu une perte de chiffre d'affaires d'au moins 30% par rapport à la même période l'année précédente. Un jury composé d'élus de Mellois en Poitou, qui prendra l'avis de personnes qualifiées, examinera les demandes. Le règlement complet est disponible auprès de la direction de l'attractivité de Mellois en Poitou, qui instruira les dossiers. **Contact** : 05 49 290 290.

Engagements de la municipalité

Au-delà de la participation financière au dispositif de la Communauté de Communes, la municipalité soutient également les acteurs économiques de Lezay en exonérant notamment les commerçants abonnés du marché

de leurs droits de place pendant le confinement. En outre, la commission « Projets citoyens et vie économique » s'est saisie du projet de renouvellement de la signalétique qui sera étudié pendant l'été.

Appel aux commerçants, artisans et autres acteurs économiques : signalez en mairie vos besoins en signalétique (lieu d'implantation et nombre de panneaux).



Camping municipal

Le camping municipal de Lezay est ouvert du 27 juin au 15 septembre et dispose d'une vingtaine d'emplacements. **Tarifs 2020 par nuitée** : 2€/adulte, 1€/enfant de moins de 7ans, 1,50€/véhicule, 1,50€/emplacement, 3€/branche électrique. Tarifs groupes disponibles en mairie. ▼



Bilan des marchés pendant le confinement

Le **marché aux bestiaux** a poursuivi son activité pendant toute la durée du confinement, avec pendant quelques semaines, un volume de bêtes échangées moindre. Il a pleinement repris son rythme depuis le mois de mai.

Pour obtenir l'autorisation de la Préfecture d'ouvrir le **marché forain**, la municipalité a dû appliquer des consignes strictes de limitation du nombre d'exposants (uniquement alimentaires dans un premier temps), de sens de circulation et de distribution de gel hydroalcoolique. Presque tous les agents des services techniques ont été mobilisés pour réorganiser le marché aux différentes étapes de déconfinement. Pour l'été, l'ensemble des commerçants non-sédentaires qui en font la demande devraient pouvoir trouver une place. Nous remercions tous les commerçants et clients ainsi que les équipes techniques, pour l'adaptation dont ils ont fait preuve.

Rappel : l'accès au marché forain est toujours soumis au respect des consignes sanitaires suivantes : gel disponible aux entrées du marché, masque fortement conseillé, distance d'un mètre à maintenir.



Rappel : le marché du samedi matin vous accueille toutes les semaines sous les halles alimentaires.

Nouveaux acteurs économiques sur la commune



Pierre Cherprenet,
Psycho/Hypnothérapeute, 14 rue du Temple -
06 18 65 33 11



Christophe Hug de Larauze,
nouvel **agent général AREAS**, 11 rue du Pont de l'Arceau - 05 49 29 56 03

L'**auto-école** rue du Temple a en revanche fermé définitivement ses portes.

Nouvelles propositions

■ **Univers Loisirs Événements** organise cet été un **parc de loisirs saisonnier** sur son terrain dans la zone artisanale de Lezay. Ouvert tous les jours de 10h à 18h30, le parc comprend des jeux gonflables géants, des jeux gonflables aquatiques et autres attractions pour toute la famille. Tarif unique : 7€ (gratuit pour les moins de 2 ans). **Renseignements au 05 49 29 88 58.**



■ L'entreprise de vente de palmiers et plantes méditerranéennes, **La Palmeraie**, a organisé pour la première fois des journées portes ouvertes ouvertes aux particuliers en juin sous leurs serres situées plaine du Château à Lezay. Tél : 07 89 02 77 56 (photo @lapalmeraie)



■ Depuis la fermeture de l'horloger « **À la bon'Heure** » rue du Temple pour cause de départ en retraite, vous pouvez faire refaire des clés simples au **magasin Brico-Lezay**.

Brocante mensuelle professionnelle

Entrée gratuite pour les visiteurs, dès 7h30 sous les Halles aux volailles les dimanches 12 juillet, 9 août et 13 septembre. **Renseignements au 06 83 74 39 64.**

Nouveaux horaires des commerçants et services

La Poste : l'agence postale est ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ainsi que le samedi matin de 9h à 12h. Elle est fermée le mercredi toute la journée. Ces horaires sont valables jusqu'au 5 septembre. Une seule personne à la fois dans le bureau. Merci de respecter le sens de circulation mis en place devant l'agence.

Distribution du courrier : pendant tout l'été, les facteurs assurent la distribution du courrier du lundi au vendredi et uniquement les journaux le samedi matin.

Intermarché : nouveaux horaires d'ouverture du magasin du lundi au samedi de 9h à 19h30, et le dimanche de 9h à 12h15.

Boulangerie Jardet : désormais, la boulangerie est ouverte du lundi au samedi de 7h à 20h. Fermeture le dimanche.

Si vous avez des informations sur vos activités (nouveautés, changements d'horaires...), pensez à informer la mairie pour les faire paraître dans le prochain P'tit Bulletin du Lezéen

Activités culturelles

Re-découvrez

la Médiathèque de Lezay

Comme tous les lieux publics, la médiathèque accueille les visiteurs munis d'un masque. Un gel de désinfection est disponible à l'entrée. Les livres retournés sont désinfectés et mis en quarantaine 3 jours avant d'être remis en rayon. Les projets d'animations ont été fortement perturbés avec la crise sanitaire mais de nouvelles dates sont en discussion pour la rentrée. Une dizaine de jeux de sociétés, pour tous les âges, sont à votre disposition pour jouer sur place en famille ou entre amis.



Les horaires restent inchangés pour l'été !

Lundi : 14h-17h
Mardi : 9h-13h
Mercredi : 9h-12h et 14h-17h
Samedi : 9h-12h

Tarifs des abonnements annuels

6 € / adulte de la commune
10 € / adulte hors commune
1,60 € / enfant jusqu'à 18 ans
La durée de validité de la carte est d'un an à partir de la date de l'abonnement.

Nouveauté, un catalogue en ligne !

Le catalogue en ligne de la médiathèque vous permet de :

- trouver des informations pratiques, horaires, adresse, tarifs...
- rechercher des documents, découvrir les nouveautés
- consulter l'état de vos emprunts
- prolonger le durée d'emprunt de vos livres et documents
- faire des réservations.

Il vous suffit de vous connecter sur www.mediathèque-lezay.fr et de créer un compte grâce à votre numéro de carte d'abonnement (login) et votre jour et mois de naissance (mot de passe).

Parmi les dernières acquisitions de la Médiathèque :



Le pays des autres de Leïla Slimani, *Le jour des cendres* de Jean-Christophe Grange, *Mortelle Adèle n°17 de Mr Tan*

Et bien d'autres... venez les découvrir !

Des artistes en résidence au Moulin du Marais

La plupart des activités programmées au printemps par l'Union Régionale des Foyers Ruraux (URFR) a dû être annulée au vu de la situation sanitaire. Cet été, trois résidences d'artistes ont néanmoins pu être maintenues mais sans accueil du public.

Thierno Diallo, conteur sénégalais, présentera son spectacle *Les Femmes du Waalo*, le samedi 1^{er} août à 18h au Moulin du Marais, en extérieur s'il fait beau, sinon au théâtre, avec toutes les règles sanitaires en vigueur à ce moment-là. C'est un spectacle tout public, à partir de 10 ans, d'environ 1h. Participation au chapeau pour faire vivre les artistes.

ÊTRE UNE FEMME DU WAALO. CE N'EST PAS RIEN. . .

Le Waalo, c'est la Venise du Sénégal, arrosé de toutes parts par le fleuve Sénégal. De petites îles à la terre fertile... N'Der la capitale est la résidence principale du roi... ou de la reine car dans le Waalo, si un homme peut être roi, une femme peut être reine...

Dans mon enfance au Sénégal, ma grand-mère «waalo-waalo» m'avait raconté l'histoire magnifique et tragique des femmes de N'Der qui ont préféré s'immoler par le feu plutôt que d'être déportées comme esclaves. Des années plus tard, cette légende s'est imposée à moi.

Conteur, je devais la faire vivre à mon tour... Mais sur mon chemin de paroles, j'ai rencontré d'autres femmes tour à tour coléreuses, amoureuses, jalouses, maternelles.

Femme... Pour chanter les louanges de ces vaillantes de l'Histoire et de la vie, j'ai choisi des contes de divers continents.

Activités sportives

REPRISE DE LA SAISON DE HANDBALL EN SEPTEMBRE

En prévision de la nouvelle saison qui commence en septembre, le HBC de Lezay peut compter sur plusieurs nouvelles recrues dans l'équipe masculine Lezay/Celles qui participeront aux matches de Nationale 3. Reprise du championnat fin septembre en déplacement à Cognac et premier match à domicile début octobre face au CAPO Limoges.

NATIONALE 3 Poule 2 CALENDRIER 2020-2021		LE GROUPE	
1^{re} PHASE		• CAPO LIMOGES (37)	• ALNUS LA ROCHELLE (17)
11	28/27 Sep. 2020	• LEZAY/CELLES (78)	• LIMOGES HANDBALL (87)
12	31 Oct. 2020	• LE MANS (72)	• COGNAC (18)
13	17/13 Oct. 2020	• RACC HANTES (84)	• SLAM AUBIGNY (85)
14	8/228 Oct. 2020	• SULLY SUR LOIRE (45)	• STE GENEVES SUR LOIRE (49)
15	1/116 Nov. 2020	• SLEIRE (37)	
RETOUR			
16	21/22 Nov. 2020		
17	5/8 Dec. 2020		
18	12/13 Dec. 2020		
19	15/17 Jan. 2021		
20	22/14 Jan. 2021		



Trois créneaux seront disponibles par jour. Chaque usager devra prévoir un sac pour ranger ses effets personnels dans les casiers et suivre le parcours du baigneur jusqu'aux bassins. Des tarifs spécifiques à cette période particulière seront appliqués. À noter que ce dispositif est susceptible de varier en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Possibilités de cours de natation. Contactez la piscine au 05 49 29 45 36

Autres actualités associatives

LES SECTIONS DU FOYER RURAL FACE À LA PANDÉMIE DU COVID-19

Les associations ont été elles aussi impactées par le Covid-19, dépendantes du confinement imposé par les directives de l'État. André Saboureaux Président du Foyer Rural de Lezay, qui regroupe une trentaine de sections culturelles, sportives ou manuelles, précise que leur activité a été stoppée pour la quasi-totalité et ne reprendront un rythme normal qu'après les vacances d'été. Du fait de la présence de personnes à risque ou de la proximité nécessaire, certains groupes, comme l'Orchestre d'Harmonie et Les Danseurs du Chaboussant ne peuvent pas se réunir. Cependant, les associations où la distanciation sociale ne nuit pas à l'activité, telles le Qi-Gong, le tir à l'arc, et la peinture ont repris leurs séances quelques jours après l'annonce du déconfinement par les autorités.

Le repas des pompiers autour du four ainsi que la fête de la Saint Jean organisée par le Foyer Rural prévus le même jour ont été reportés à l'année prochaine. La Fête des Traditions populaires organisée par les Danseurs du Chaboussant le dernier dimanche de juillet ainsi que toutes

les animations greffées autour de cet évènement ont été annulées.

Les Thé-Dansant organisés par les Aînés, le Festival de l'Accordéon du comité des Fêtes sont reportés en 2021, le concert de l'Orchestre de l'Harmonie est reporté également, mais la date n'est pas connue à ce jour. Les Danseurs du Chaboussant vont devoir reporter leur voyage en Pologne pour participer au festival du groupe Roztocze repoussé à l'été 2021.



JARDINS DU PARTAGE

Les bénévoles de l'association qui cultive les parcelles maraîchères du Moulin du Marais se retrouvent tous les mercredis et samedis matin à partir de 10h pour travailler au jardin. Les légumes récoltés sont partagés entre tous les membres. Ouvert à tous, initiés ou novices !

Renseignements au 06 82 40 97 00 ou jardinsdupartage@ntymail.com



JUMELAGE LEZAY-BARVER

Le bureau du Comité de Jumelage avec Barver a pris la décision d'annuler la réception de la délégation allemande prévue cet été. Le groupe allemand comprenait des jeunes sapeurs-pompiers et leurs familles suite au rassemblement sportif de l'été 2019 à Barver auxquels les Jeunes Sapeur-Pompiers de Lezay avaient participé. La question reste ouverte de savoir s'il s'agit d'un report à l'été prochain ou si les Allemands voudront recevoir les Lezéens comme chaque année impaire. À suivre.



UNION SPORTIVE DE LEZAY

Cette année, l'USL, c'est 105 licenciés en foot animation (des U7 au U18), répartis en 8 équipes, dont une équipe féminine pour laquelle l'USL a obtenu le label « École de foot féminin ». Et 53 licenciés seniors dont une équipe Première en D2, une équipe Réserve A qui va remonter en D4 la saison prochaine et une équipe Réserve B en D5. L'association, c'est aussi 27 dirigeants et un arbitre officiel (Sylvain Monnet). C'est aussi un emploi que l'USL a su pérenniser avec Quentin Pautrot qui a son brevet de moniteur de foot. Cette année L'USL a changé les filets de buts aux couleurs du club (jaune et noir).

PISCINE D'ÉTÉ: OUVERTE SOUS CONDITIONS

En raison de la crise sanitaire actuelle, les conditions d'ouverture de la piscine de Lezay sont particulières cet été. La piscine n'ouvre que 3 jours par semaine (mercredi, vendredi et dimanche) et uniquement sur réservation préalable (05 49 27 01 91). Le temps de baignade sera limité à 1h45.

Fête nationale

- MATIN** Marché forain avec déambulation d'acrobates musiciens
- 17h** Rallye photos en famille « Lezay d'hier à aujourd'hui » (envoyez un appareil photo ou smartphone pour participer)
- 19h** Pique-nique en musique au parc avec apéritif offert par la municipalité (apportez vos pliants et tapis de pique-nique)
- 23h30** Surprise itinérante pour les enfants et leurs familles (cette année, pas de feu d'artifice, ni bal, ni buvette)



Animations pendant l'été en Mellois

■ **Mercredis sur la route à Melle**
L'association **La Ronde des jurons** organise six concerts gratuits les mercredis soirs du 8 juillet au 12 août au centre-ville de Melle, dont la rue est investie par les artistes après le départ du dernier car pour Niort à 19h20.)



■ **Concert gratuit orgue et quatuor Ellipsos**
à l'abbatiale de Celles sur Belle dimanche 19 juillet à 17h, dans le cadre du Festival du Souffle.



■ **Nuit de Saint-Hilaire à Melle**, samedi 29 août, spectacle vivant gratuit.

■ **Les bases de loisirs** du Lambon et de Sauzé-Vaussais sont ouvertes ainsi que la plupart des musées.

Découvrez les **Randos en Deux-Sèvres** pour parcourir tout le département à pied, à cheval ou à vélo. Et pour les familles connectées, essayez les parcours de géocaching **Terra Aventura** en Mellois.

■ **Livres et papilles** : Chaque mardi, de 16 h à 18 h, du 30 juin au 25 août inclus, l'Office de Tourisme du Pays Mellois propose dégustations et lectures ou autres animations littéraires, en partenariat avec les producteurs locaux et l'association Post-scriptum, devant ses nouveaux locaux 2, place Bujault à Melle. Tél : 05 49 29 15 10. Gratuit.

■ **Sur le site de l'Office du Tourisme** <https://decouvertes.paysmellois.org>, sont présentés les lieux de visites, les producteurs locaux, les balades et activités, avec toutes les informations pratiques. À utiliser et partager sans modération.

Pensez à informer la mairie de vos animations et événements pour les faire figurer sur cet agenda municipal qui ne demande qu'à s'étoffer !
Merci de votre participation.

Mardi 14 juillet

Fête nationale (voir encadré ►)

Jeudi 23 juillet, de 15h30 à 18h30

Don du sang, salle des fêtes

Samedi 1^{er} août à 18h

Spectacle *Les Femmes du Waalo*, au Moulin du Marais

Mardi 1^{er} septembre

Rentrée scolaire des écoles et du collège

Samedi 5 septembre de 9h à 12h

« Entretien collectif du cimetière », nouveau cimetière

Samedi 12 septembre à 11h

Accueil des nouveaux habitants et des bébés nés dans l'année

Mardi 15 septembre à 20h30

Reprise des séances de cinéma tous les 15 jours, salle R. Minot

Samedi 19 septembre

Session de recrutement des JSP, Centre d'Incendie et de Secours

Samedi 19 septembre à 11h

Inauguration du circuit de promenade "Lezay d'hier à aujourd'hui" dans le cadre des Journées du Patrimoine

À noter dès à présent, fermeture pour travaux de la salle des fêtes du 18 janvier à fin avril 2021.

TOUS LES VENDREDIS SOIR

(17, 24 et 31 juillet,
7, 13, 21 et 28 août)

Vendredi au parc

pique-nique ouvert à tous au parc Honoré Canon, de 18h30 à la tombée de la nuit. Apportez vos pliants et tapis de pique-nique, jeux et instruments de musique.

Annulation en cas de mauvais temps.